

Che(è)r(e)s ami(e)s artisans,

Depuis plus d'une semaine rien n'est comme avant. La pandémie du Covid-19 s'est installée au Luxembourg. La plupart des entreprises artisanales ont fermé leurs portes. Depuis vendredi dernier les chantiers sont arrêtés.

Les entreprises de l'alimentation artisanale, les entreprises de nettoyage, les opticiens, les entreprises de taxi et, il faut dire les choses comme elles sont, les entreprises de pompes funèbres maintiennent leurs activités qui pour le moment sont indispensables. Les entreprises de la construction et la mécanique continuent à assurer les travaux de dépannage et les entretiens critiques qui permettent aux infrastructures de fonctionner et garantissent l'approvisionnement de base des particuliers.

Ils méritent notre reconnaissance, tout comme le personnel médical et les milliers de mains qui gardent le pays en vie.

Le Luxembourg est en mode de crise. En tant qu'artisanat nous soutenons le gouvernement et les décisions prises pour éviter l'effondrement de notre système de santé. L'heure est à l'unité et le gouvernement doit agir rapidement dans un environnement incertain.

Pour nous artisans, la situation n'est certes pas facile. De 200 à l'heure à 0, d'un jour à l'autre. Hier notre plus grand défi était de trouver des collaborateurs qualifiés pour faire face à la charge de travail. Aujourd'hui, nous devons composer avec le fait que nous devons arrêter toutes activités jusqu'à nouvel ordre.

Au fil des derniers jours de nombreux membres m'ont contacté personnellement ou ont joint leurs conseillers au secrétariat de la Fédération. Je ne vous cache pas que l'actuelle situation perturbe et inquiète nombres de nos consœurs et confrères et je ne vous cache pas que plus qu'une larme a coulé. C'est le sort des collaborateurs et de leurs familles qui pèse le plus sur le moral. Le fait de devoir fermer l'entreprise et de mettre les collaborateurs au chômage partiel est une situation que la plupart des patrons ont beaucoup de mal à accepter.

Quelles seront les prochaines étapes ? Les derniers jours nous étions tous occupés à faire les différentes démarches pour demander le chômage partiel et la prolongation des délais auprès de la sécurité sociale et du fisc. Le gouvernement a ouvert l'instrument du chômage partiel pour cas de force majeure aux PME, par lequel nos salariés seront indemnisés à hauteur de 80 pour cent de leurs salaires. La sécurité sociale et le fisc vont accorder une prolongation des délais et une partie de la TVA va être remboursée. Tout cela est important et utile, mais ne suffira pas à garder en vie la plupart des entreprises. Vous le savez tous. Une entreprise qui ne peut pas prester des heures productives qu'elle peut facturer ne tiendra pas longtemps. Les frais continuent à courir alors que les recettes ne sont plus là.

Dans une action concertée, la Fédération des Artisans et les autres organisations patronales réunies au sein de l'UEL sont en relation permanente avec le gouvernement, qui a conscience des enjeux qui se posent au niveau des PME. Il s'agit d'accorder très rapidement des liquidités et des garanties qui permettront aux entreprises de survivre cette crise. Pour l'instant c'est le personnel médical qui se trouve en première ligne. Demain, après la crise sanitaire, ce seront nous artisans, ensemble avec nos salariés, qui devront se battre pour stabiliser nos entreprises et l'économie luxembourgeoise. Nous sommes déterminés à sauver nos entreprises et les emplois de nos salariés. Le gouvernement aussi veut tout mettre en œuvre pour que les PME et leurs salariés puissent surmonter cette crise. Les finances publiques du Luxembourg sont saines. On a un triple A. Le moment est définitivement venu pour jouer cette carte.

Dans les prochains jours, le gouvernement va communiquer des mesures supplémentaires qui seront prises en faveur des PME et des indépendants. Les banques aussi ont fait savoir qu'elles soutiendraient leurs clients professionnels. La Fédération des Artisans est en contact permanent avec le gouvernement et on va vous tenir informés de tous les développements.

En ces temps difficiles les organisations artisanales restent opérationnelles. Le secrétariat de la Fédération des Artisans continue à travailler dans les locaux au Kirchberg et via télétravail. Le but pour l'instant est de tenir le contact avec le gouvernement et les autorités, d'informer et de conseiller nos membres. La même chose vaut pour la Chambre des Métiers et la Mutualité des PME et je tiens à les remercier pour leur engagement.

Che(è)r(e)s ami(e) artisans,

Les prochaines semaines et mois ne seront pas faciles. Mais même cette crise aura une fin. C'est certain. Le monde ne sera pas le même, et en interne on est en train de réfléchir sur l'artisanat de l'après-crise.

Dans les échanges avec nos membres, un autre message est passé. Un message de défiance : Nous sommes artisans et nous allons nous en sortir ! »

«Mir sinn d'Handwierk a mir packen dat » est aussi le message que je voudrais vous adresser aujourd'hui en tant que président.

Restez en bonne santé !

Michel RECKINGER

Président de la Fédération des Artisans